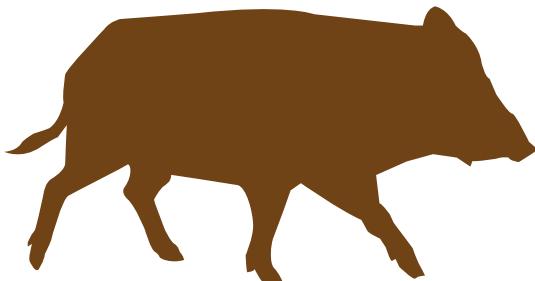


Sanglier

Sus scrofa



CLASSE MAMMIFÈRES

ORDRE ARTIODACTYLES

FAMILLE SUIDÉS

DESCRIPTION

Poids adulte : mâle 90 - 150 kg - femelle 90 - 100 kg .

Marcassin : jusqu'à 4 - 5 mois. Livrée rayée claire.

Bête rousse : 5 - 10 mois. Pelage roux.

Ensuite, le pelage devient plus sombre.

La distinction du sexe à distance est possible en période estivale, mais difficile le reste du temps.

STATUT ET RÉPARTITION

Espèce sédentaire.

Très abondant en région Centre. Classé nuisible.

HABITAT

Longtemps cantonné dans les milieux forestiers, il peut maintenant être présent partout : plaine ouverte, bordure de zones humides, fourrés d'épines et de ronces, zones périurbainesIl lui suffit de trouver remises, tranquillité et zones de gagnage.

ALIMENTATION

Omnivore très opportuniste.

Peut s'adapter à une vaste diversité de ressources alimentaires.

Régime alimentaire :

- au moins 95 % de matière végétale : bulbes, racines, rhizomes, plantes herbacées, fruits naturels (glands, faînes, maïs...), graines...
- matière animale : 5 % d'insectes, mollusques, lombriciens, cadavres d'animaux...



REPRODUCTION

Polygame.

Des marcassins peuvent naître toute l'année, mais les mises-bas ont lieu le plus souvent en avril - mai, suivies d'un repos sexuel jusqu'en décembre, période traditionnelle du rut. Certaines jeunes laies peuvent mettre bas en été, dès qu'elles atteignent 30 - 35 kg.

Portée d'une laie adulte : 5 - 6 jeunes.

Espèce très prolifique.

MENACES SUR L'ESPÈCE

Pratiquement aucune menace ; la seule période critique est la survie des marcassins, face aux conditions climatiques.

Risques sanitaires : peste porcine classique, brucellose, fièvre aphteuse, maladie d'Aujeszky...

Autres risques : pureté génétique des populations de sanglier (lâchers, surpopulations)

AMÉNAGEMENTS FAVORABLES

Maintien de zones refuges et de gagnages.

CONTACTS



Réseau national ONCFS / FNC / FDC
« Ongulés sauvages »
Au bord du Rhin
67150 GERSTHEIM
Mail : rezoos@oncfs.gouv.fr

Délégation Interrégionale Centre - Île-de-France
Mail : dr.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr

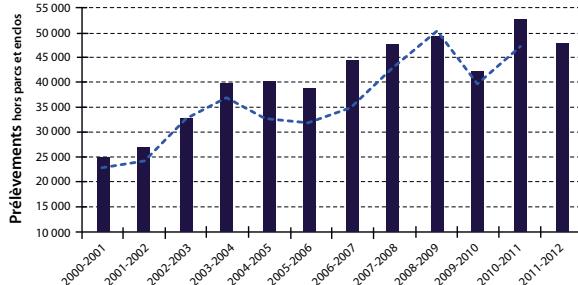
Fédération Régionale des Chasseurs du Centre
Mail : frc.centre@wanadoo.fr

Sanglier

Sus scrofa

2010

Suivi des PRÉLÈVEMENTS



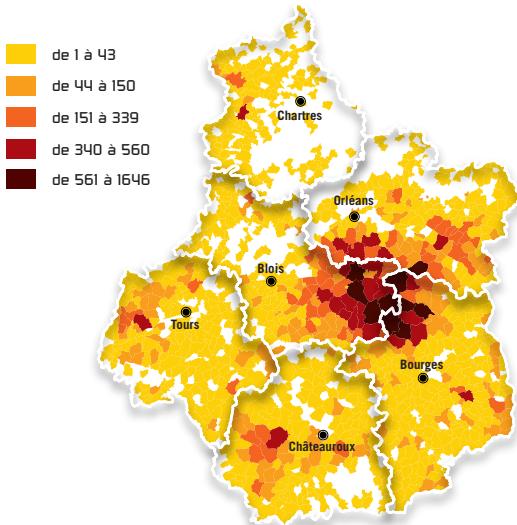
Entre 2000 et 2010, la tendance des prélevements suit une forte courbe ascendante, malgré quelques ralentissements dus à la variation de disponibilité des ressources alimentaires (glands, faînes...) qui a des conséquences sur l'accroissement annuel de la population.

Les prélevements de Sanglier sont passés, en région Centre, de 5 681 en 1985 à 48 086 en 2011-2012.

Les densités rencontrées sont variables ; dans les secteurs où le sanglier est trop abondant notamment vis-à-vis des capacités d'accueil du milieu on peut observer une augmentation des dégâts aux cultures agricoles ainsi qu'un accroissement du risque de collisions routières.

SUIVI DES POPULATIONS

PRÉLÈVEMENTS EN SANGLIERS PAR COMMUNE SUR LA SAISON 2010-2011



L'enquête des prélevements de Sanglier à la commune permet d'apprécier la répartition des populations de sanglier à l'échelle régionale. Cette espèce est bien présente en Sologne, Orléanais de l'Ouest, Puisaye, Brenne, Boischaut sur et nord-ouest de la Touraine.

Techniques de suivi des POPULATIONS

Peu d'indicateurs de suivi de l'évolution des populations sont disponibles.

Actuellement, l'évolution des prélevements hors plan de chasse ou de gestion et l'évolution des dégâts agricoles, peuvent permettre d'évaluer localement la tendance d'évolution des populations.

D'autres pistes peuvent être utilisées telles que :

- observation directe des compagnies (liaies et jeunes) sur postes d'agrainage, pour estimer la population après naissance,
- analyse du tableau de chasse à mi-saison.

Parcs et ENCLOS

Une enquête sur les parcs et enclos a été menée en 2009-2010.

Les résultats seront communiqués ultérieurement.



CONTACTS



Réseau national ONCFS / FNC / FDC
« Ongulés sauvages »
Au bord du Rhin
67150 GERSTHEIM
Mail : rezoos@oncfs.gouv.fr

Délégation Interrégionale Centre - Île-de-France
Mail : dr.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr

Fédération Régionale des Chasseurs du Centre
Mail : frc.centre@wanadoo.fr

Sanglier

Sus scrofa



ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES DE GESTION DU SANGLIER EN FRANCE

Une enquête nationale sur les pratiques de gestion du Sanglier a été menée en 2004-2005 et une synthèse a été publiée en 2007, par le réseau « Ongulés sauvages », de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et de la Fédération Nationale des Chasseurs.

Le but était de faire le point sur les différentes méthodes de gestion de l'espèce, mises en œuvre dans toute la France.

L'étude se base sur un questionnaire général, sur l'analyse plus détaillée de 11 départements représentatifs et des interviews d'experts.

La synthèse présente :

- les principaux résultats obtenus, en particulier les raisons de l'augmentation des prélèvements ;
- les mesures de gestion mises en place : tir libre, plan de chasse, plan de gestion cynégétique approuvé et les conditions de leur réussite ;
- les principaux instruments des plans de chasse et de gestion ;
- les mesures complémentaires des plans de chasse et de gestion.

PLAN NATIONAL DE MAÎTRISE DES POPULATIONS DE SANGLIER (P.N.M.S.)

Face à l'augmentation généralisée des effectifs de Sanglier en France et aux problèmes posés (dégâts agricoles, collisions routières...), le Ministère chargé de l'écologie a souhaité mettre en place en 2009, le plan national de maîtrise des populations de Sanglier.

Le Préfet est chargé de sa mise en œuvre au niveau départemental, en étroite collaboration avec les partenaires, dont les chasseurs.

Un premier état des lieux a permis, dans chaque département, d'appréhender une situation souvent très variable d'un point à un autre et d'identifier les zones à problèmes. Ce bilan de situation a généralement été cartographié pour permettre une vision globale de la situation. Il doit permettre de mettre en place un plan d'actions zoné présentant les solutions possibles à mettre en œuvre.

Les actions proposées par l'ensemble des partenaires sont reprises dans le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique proposé par chaque Fédération Départementale des Chasseurs et validé par le Préfet.

Les grandes actions à mettre en œuvre sont : Encadrer l'agrainage - Définir des indicateurs de gestion - Améliorer la connaissance des prélèvements - Pratiquer une chasse efficace - Réguler les sangliers dans les zones protégées et périurbaines - Contrôler les conditions d'élevage et de lâchers - Permettre la communication et la concertation entre tous les partenaires et utilisateurs des milieux concernés.

CONTACTS



Réseau national ONCFS / FNC / FDC
« Ongulés sauvages »
Au bord du Rhin
67150 GERSTHEIM
Mail : rezoos@oncfs.gouv.fr

Délégation Interrégionale Centre - Île-de-France
Mail : dr.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr

Fédération Régionale des Chasseurs du Centre
Mail : frc.centre@wanadoo.fr